



---

Réf. Farde e-Assemblées : 2238885

N° OJ : 22

Projet d'Arrêté - Conseil du 29/04/2019

**Objet :** Asbl SEQUENZA Cie.- Subside : 1.400,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu l'article 117 de la Nouvelle loi communale;

Vu les crédits prévues à l'article 84201/33202 du budget ordinaire de 2019;

Considérant que dans le cadre de la «Semaine Portes ouvertes des Ateliers d'aide à la réussite» l'asbl SEQUENZA demande un subside de 1.400,00 EUR pour couvrir les frais de l'organisation d'une représentation théâtrale «Suspendue au Néon» - le mercredi 22/05/2019, au Centre Culturel et Sportif Tour à Plomb - rue de l'Abattoir 24, 1000 Bruxelles;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins :

ARRETE :

Article 1er.- Un subside de 1.400,00 EUR est octroyé à l'asbl SEQUENZA pour une représentation théâtrale «Suspendue au Néon» - le mercredi 22/05/2019, au Centre Culturel et Sportif Tour à Plomb - rue de l'Abattoir 24, 1000 Bruxelles, dans le cadre de la «Semaine Portes ouvertes des Ateliers d'aide à la réussite».

Article 2.- Ce montant sera engagé à l'article 84201/33202 du budget ordinaire de 2019.

Annexes :